

CHARTE DD/RSE IMPACT MEDIAS

Pour Impact Médias SA, la durabilité constitue le socle d'une stratégie de développement à long terme intégrant de manière équilibrée les dimensions environnementale, sociale et économique.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue, conformément aux principes de la démarche EcoEntreprise, et se traduit par des engagements concrets intégrés aux activités et aux prises de décision quotidiennes de l'entreprise.

La présente Charte définit les engagements stratégiques d'Impact Médias. Leur mise en œuvre opérationnelle repose sur le Code de déontologie et d'éthique ainsi que sur les Directives générales du Groupe ESH Médias, auxquels elle renvoie explicitement.

Notre engagement concernant la qualité de nos prestations

- Fournir des prestations conformes aux exigences des client·e·s et aux exigences légales et réglementaires.
- Garantir l'indépendance, la confidentialité et l'intégrité des prestations fournies.
- Identifier, prévenir et maîtriser les risques, tout en saisissant les opportunités d'amélioration continue.

Notre engagement environnemental

- Définir le développement durable comme élément clé de la stratégie d'Impact Médias.
- Maîtriser les impacts des activités d'Impact Médias sur l'environnement et la société.
- Considérer les générations futures dans les choix de gestion et d'alimentation.
- Sensibiliser les collaborateurs d'Impact Médias, clients et fournisseurs au développement durable (économie d'énergie, gestion des déchets, diminution consommation de papier).
- Encourager l'utilisation de transports publics ou partagés ainsi que la mobilité douce.
- Intégrer la réflexion de l'utilisation future des énergies renouvelables.

Notre engagement en matière de gouvernance

Impact Médias s'engage à assurer une gouvernance responsable, éthique et transparente, fondée sur le respect des lois, des droits humains et des principes de loyauté dans l'ensemble de ses activités.

À ce titre, l'entreprise :

- Rejette toute forme de corruption active ou passive, de fraude, de favoritisme ou de conflit d'intérêts ;
- Veille au respect des droits humains fondamentaux et à la dignité de chaque personne ;
- Promeut des pratiques professionnelles fondées sur l'éthique, l'intégrité, la transparence et la loyauté ;
- S'appuie sur un Code de déontologie et d'éthique applicable à l'ensemble des collaborateur·rice·s ainsi que sur les Directives générales du Groupe ESH Médias.

Notre engagement social

- prévenir toute forme de discrimination, notamment fondée sur le genre, l'origine, l'âge, l'orientation sexuelle, les convictions, le handicap ou toute autre caractéristique personnelle ;
- prévenir et sanctionner toute forme de harcèlement moral ou sexuel ;
- promouvoir l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion au sein de ses équipes ;
- garantir la santé, la sécurité et le bien-être au travail ;
- encourager le développement des compétences et l'évolution professionnelle.

Ces engagements sont précisés et mis en œuvre à travers le Code de déontologie et d'éthique et les Directives générales du Groupe.

